



6 ème FESTIVAL DES VIEUX BAQUETS

MONTEE HISTORIQUE SAULNOIS – VAL DE BRIDE

Démonstration réservée aux véhicules de collection avant 1996 et d'exception

BULLETIN D'ENGAGEMENT

Photo de la voiture engagée obligatoire par mail : contact@les-vieux-baquets.fr

Samedi 25 et dimanche 26 juillet 2026

Nom..... Prénom

Tél. Portable

Adresse

Code Postal Ville

Adresse mail

Véhicule engagé Année

Historique Véhicule.....

.....

Historique Pilote

.....

(5 montées si possible) casque obligatoire, 1 accompagnant possible (+ de 18 ans) Samedi et dimanche à partir de 9h.

L'organisation se réserve le droit d'accepter ou de refuser un engagement.

Décharge de responsabilité

Je soussigné..... m'engage à respecter le règlement de la manifestation dont je reconnais avoir pris connaissance. J'ai bien noté en outre que, en tant qu'organisateur, l'Association LES VIEUX BAQUETS est assurée lorsque sa responsabilité est engagée vis-à-vis d'un tiers (exclusion faite d'un autre participant) sur le parcours de la manifestation et uniquement dans ce cas. Je suis personnellement responsable de tout dommage tant matériel que corporel que je pourrais causer. Je m'engage à respecter le règlement et confirme que mon véhicule est conforme aux RTS des montées.

Date et mention manuscrite, "lu et approuvé" et signature.

Fait à le

Signature

BARREZ LES MENTIONS INUTILES

Titre de participation (Si vous n'avez pas de licence)	23 €
Engagement véhicule samedi et dimanche (catégorie1 cf règlement) :	160 €
Engagement véhicule samedi (catégorie1 et 2 cf règlement) :	130 €
Engagement véhicule dimanche (catégorie1 cf règlement) :	130 €
Repas supplémentaire samedi midi:	16 € x ...=
Repas supplémentaire dimanche midi:	16 € x ...=
Repas du vendredi soir :	10 € x ...=

	Total

A renvoyer avant le 15 juillet 2026 accompagné de votre règlement

A l'ordre de : LES VIEUX BAQUETS – 6 rue principale – 57 340 DALHAIN

Ou par mail : contact@les-vieux-baquets.fr

Précisez si vous avez une remarque : oui non

La montée se faisant sous l'égide de la FFSA, tous les conducteurs devront posséder une licence ou un titre de participation.

Pour les accompagnants, ils sont assurés par l'organisation.